

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Centre matapédien d'études collégiales

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Centre matapédien d'études collégiales se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

Compte tenu du contexte particulier du CMEC, la Commission juge que le plan devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 16 janvier 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Centre matapédien d'études collégiales (CMEC)¹, lors de sa réunion tenue le 16 janvier 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Centre en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du CMEC et elle formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Elle a examiné le *Plan d'établissement pour l'amélioration de la réussite et de la diplomation* de novembre 2000, transmis en annexe aux plans des cégeps de Matane et de Rimouski. Le plan a été approuvé par le comité de direction, composé des directions des études des deux cégeps et de la direction du Centre matapédien.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Créé officiellement en 1997, le Centre matapédien d'études collégiales relève de deux collèges, soit le Cégep de Rimouski et celui de Matane. Le partenariat s'exerce selon différentes modalités dont une entente sur le partage des disciplines. Le Centre offre quatre programmes : Sciences humaines, Sciences de la nature, Techniques administratives et transformation des produits forestiers. Il accueille au total environ deux cents étudiants à l'enseignement régulier.

Étant donné sa création récente, le Centre matapédien ne disposait pas des données qui lui auraient permis d'effectuer une analyse en profondeur de sa situation particulière au regard de la réussite. Le document mentionne en introduction que le plan est en harmonie avec les orientations de ceux des deux cégeps parrains. Les cibles concernant la réussite des cours en première session, le taux de réinscription au troisième trimestre et les taux de diplomation sont les mêmes que celles du Cégep de Rimouski². L'analyse des cheminements scolaires et de la diplomation sera effectuée lorsque le Centre disposera d'un outil informatique lui permettant de distinguer ses propres données de celles des deux cégeps parrains. L'analyse des mesures d'aide existantes est également prévue.

Le Centre a pu néanmoins identifier des améliorations à apporter en particulier à la diplomation dans ses deux programmes techniques et dans quelques disciplines : français, anglais, mathématiques et cours complémentaires. Il a également ciblé la réussite des garçons.

La Commission estime que le Collège aurait intérêt à développer des données perceptuelles permettant de tracer un portrait de ses étudiants, de leurs besoins et de leur satisfaction à l'égard des mesures d'aide et de l'encadrement reçus au CMEC. Une telle analyse permettrait d'identifier des obstacles relatifs à leur milieu socioéconomique, à leurs caractéristiques (par exemple l'importance accordée à l'étude, au travail rémunéré), à leurs besoins (par exemple en orientation scolaire),

2. Lettre du directeur général du Cégep de Rimouski au sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur, 9 mai 2001.

au passage secondaire/collégial, à l'efficacité des services d'aide et de l'encadrement, etc.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le plan s'inscrit dans la poursuite d'efforts déjà faits ou entrepris pour favoriser la réussite. Il définit quatre axes directeurs ou orientations : communication, gestion pédagogique, motivation chez les étudiants, mesures départementales. Chaque axe regroupe des résultats recherchés (équivalents en quelque sorte à des stratégies) et, pour chacun de ces derniers, un certain nombre d'actions envisagées. Ces actions sont des mesures déjà appliquées ou connues. Une attention particulière est accordée à l'identification et à la réussite des élèves à risque, à la réussite de certains cours ciblés, aux mesures institutionnelles (centres d'aide et ateliers) et à la création d'un milieu de vie favorisant la réussite. Plusieurs portent sur l'analyse d'une situation donnée en vue de dégager des moyens appropriés : tests pour le dépistage des étudiants à risque, sondage sur les besoins des étudiants, analyse de la situation de la réussite des garçons, etc. D'autres actions touchent des politiques (PIEA, présence aux cours) et des aspects pédagogiques (stratégies d'études et de travail).

Deux axes directeurs favorisent la mise en œuvre de mesures organisationnelles liées à la réussite : l'amélioration des communications et de la gestion pédagogique. La Commission note l'attention portée au perfectionnement des professeurs et à l'évaluation des mesures d'aide existantes. Elle note que le plan sera éventuellement complété par les mesures proposées par les départements et par les moyens découlant de l'analyse des cheminements scolaires.

Les modalités de mise en œuvre

Un comité de travail a coordonné l'élaboration du plan en concertation avec les instances et groupes de personnes concernés, y compris les étudiants. Le suivi sera assuré par un comité pour l'amélioration de la réussite et de la diplomation. Les responsabilités prévues pour réaliser chaque action déterminée assurent la concertation entre les services, instances et groupes de personnes concernés. La

Commission souligne la place accordée aux étudiants et à leur Association générale (AGE) dans l'élaboration et la réalisation de plusieurs actions du plan. Elle estime qu'il aurait été intéressant de décrire le mandat du comité de suivi, y compris les échéanciers pour la production de rapports d'étapes.

Conclusion

L'absence de données statistiques n'a pas permis au Centre matapédien d'études collégiales d'effectuer une analyse approfondie de sa situation particulière au regard de la réussite et de la diplomation de ses étudiants. En conséquence, il ne relève pas d'obstacles et il ne fixe pas de cibles qui lui soient propres concernant le cheminement scolaire et la diplomation de ses étudiants. La disponibilité éventuelle de ces données lui permettra toutefois de le faire. Cette analyse pourrait comprendre également les caractéristiques de ses étudiants, leurs besoins et leur satisfaction à l'égard des mesures d'aide existantes.

Le plan de réussite présente quatre axes directeurs, des résultats recherchés et des actions conséquentes pour chacune des trois prochaines années. Une attention particulière est accordée aux étudiants à risque, à la réussite de quelques cours ciblés, aux mesures d'aide institutionnelles et à la création d'un milieu de vie favorisant la réussite. La détermination de cibles distinctives et d'actions conséquentes, de même que les mesures des départements devraient compléter les moyens déjà identifiés. Des mesures organisationnelles, en particulier celles qui visent l'amélioration de la gestion pédagogique, contribuent à l'atteinte des objectifs du plan.

Dans l'ensemble, la mise en place d'un comité de suivi et le partage des responsabilités favorisent la concertation et la participation des instances et groupes de personnes concernés, y compris les étudiants.

En somme, dans la situation actuelle, le plan présenté ne peut que constituer une ébauche et, en tant que telle, la Commission le juge adéquat. Elle souligne, dans ce contexte, l'importance de poursuivre les analyses, d'évaluer les résultats des mesures adoptées et d'ajuster en conséquence le plan de réussite.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite³ du Centre matapédien d'études collégiales. Elle constate que le plan est en bonne voie de réalisation. Certaines mesures ont été ajoutées, dont des activités d'évaluation et de perfectionnement des enseignants, d'amélioration de l'animation sportive et de sensibilisation à l'utilisation des ressources bibliothécaires. Enfin, la Commission note la volonté du Cégep de Rimouski⁴ d'intégrer le plan de réussite du CMEC à une politique globale d'aide à la réussite pour l'ensemble de ses constituantes (Cégep, Institut maritime et Centre matapédien), ce qui devrait contribuer à enrichir l'expertise du CMEC.

Jugement final

Compte tenu du contexte particulier du CMEC, la Commission juge que le plan devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche

3. - *Rapport de suivi du plan institutionnel de réussite pour 2001-2002.*

- *Rapport d'étape # 1 – CMEC*, en date du 27 novembre 2001.

4. Lettre de la directrice des études du Cégep de Rimouski en date du 22 avril 2002.